



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

**REUNION DE LA COMMISSION DES FEMMES PARLEMENTAIRES
D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE.**

ASSOCIATION OF SENATES, SHOORA
AND EQUIVALENT COUNCILS
IN AFRICA AND THE ARAB WORLD

Le Caire, République Arabe d'Egypte, 8 et 9 février 2015.

رابطة مجالس الشيوخ والشورى
المماثلة في أفريقيا والعالم العربي

Communiqué final

Sous les auspices du Secrétariat Général de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents de l'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA), la Commission des femmes parlementaires de l'ASSECAA a organisé une Conférence sur le renforcement des liens de coopération entre les femmes parlementaires d'Afrique et du Monde Arabe.

Ce forum qui s'est tenu au siège de la Ligue Arabe, au Caire, les 8 et 9 février 2015, a été organisé en collaboration avec le Département Femme, Famille et Enfants de la Ligue Arabe et a pour but de renforcer le rapprochement des femmes parlementaires d'Afrique et du Monde Arabe et d'encourager la participation de la femme dans le processus politique et économique. Avec la tenue de cette conférence, la Commission prend en considération les conventions internationales et régionales qui contribuent au renforcement du rôle de la femme et qui garantissent son droit constitutionnel et naturel dans la participation à toutes les initiatives visant la résolution des problèmes contemporains notamment la lutte contre le gaspillage des ressources naturelles, le renforcement de la coopération et de la coordination dans le domaine de l'amélioration du statut de la femme au niveau politique et économique en faveur de la consolidation des relations entre les peuples amis d'Afrique et du Monde Arabe.

Depuis sa création, cette Commission a tenu plusieurs réunions et conférences, dont les recommandations y relatives soulignent l'importance que les pays membres de l'ASSECAA accordent au développement de la coopération conjointe dans plusieurs domaines à

travers la mise en place des mécanismes de consolidation de la paix et d'élargissement de la participation populaire et du respect des droits de l'homme et de la promotion de la justice. L'ensemble de ces facteurs contribuent à la réalisation de la stabilité et du développement économique et social pour l'édification des sociétés stables et bien développées.

Ce forum qui a connu la participation des pays membres de l'ASSECAA, a été inauguré par S.E. le Dr Ahmed Mohamed Aljarwan, Président du Parlement Arabe; S.E. Monsieur Abdulwasie Yusuf Ali, Secrétaire Général de l'ASSECAA; S.E. le Dr Ambali Abdalluh Al-Ajab, Président du Conseil des Etats du Soudan et Chef de la délégation soudanaise; S.E. le Dr Edna Madzongwe, Présidente du Sénat du Zimbabwe et Chef de la délégation zimbabwéenne; S.E. l'Ambassadrice Enas Makawi, directrice du Département de la femme, de la famille et de l'enfant au sein de la Ligue Arabe, S.E. le Dr Abdullah Hassan Mahmoud, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Somalie et Doyen du corps diplomatique auprès de la Ligue Arabe.

Les délégations des conseils membres suivants ont participé à cet événement:

- Le Conseil des Provinces de la République de l'Afrique du Sud ;
- Le Conseil de la Nation de la République algérienne démocratique et populaire ;
- Le Conseil de la Shoura du Royaume de Bahreïn ;
- Le Conseil de la Shoura de la République Arabe d'Egypte ;
- La Chambre de la Fédération de la République fédérale et démocratique de l'Ethiopie ;
- Le Sénat de la République gabonaise ;
- Le Conseil des dignitaires (Al-Ayan) du Royaume Hachémite de Jordanie ;
- La Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc ;
- Le Conseil des Etats du Soudan ;
- Le Conseil de la Shoura de la République du Yémen ;
- Le Sénat de la République du Zimbabwe.

A aussi pris part aux activités de la Conférence, le Conseil des Etats du Soudan du Sud, qui n'est pas membre de l'ASSECAA.

Cette Conférence constitue une avancée significative dans le parcours de ladite commission compte tenu de l'importance des thèmes évoqués liés à l'autonomisation de la femme au niveau politique, économique et social.

Durant la réunion, quatre exposés ont été présentés ; le premier était intitulé « le rapprochement afro- arabe », le deuxième exposé a parlé « des mécanismes de coopération afro-arabe pour l'autonomisation des femmes dans les deux régions », le troisième s'est focalisé sur « l'émancipation politique de la femme africaine » et le quatrième exposé a traité de la question « de l'autonomisation politique des femmes africaines ».

A l'issue des débats, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Mettre en place des mécanismes propres à l'Afrique et au Monde Arabe pour l'autonomisation des femmes.
- Réaffirmer l'importance des échanges culturel et social entre les femmes parlementaires.
- Encourager le processus d'autonomisation économique et sociale des femmes parlementaires afin de consolider les relations entre les pays arabes et africains dans le cadre de l'ASSECAA.
- Mettre l'accent sur le rôle des femmes dans le renforcement des relations au sein des femmes parlementaires afro-arabes.
- Encourager les parlements à intégrer les femmes dans le processus de développement durable.
- Accroître la représentation des femmes dans les parlements des pays membres de l'ASSECAA.
- Réaffirmer l'engagement au principe de consolidation des efforts visant à élargir la participation de la femme dans tous les domaines.
- Mettre en place une sous-commission pour la paix et la résolution des conflits au sein de la commission des femmes parlementaires

incluant toutes les femmes parlementaires des pays membres de l'ASSECAA en vue de traiter les questions de paix et de sécurité.

- Approuver une allocation budgétaire pour le financement de l'organisation des réunions et des activités de la commission des femmes parlementaires.
- Soutenir la participation des femmes avec des besoins spécifiques dans les domaines économique, social et politique.
- Adopter et réviser des législations encourageant l'autonomisation de la femme.
- Publier un rapport annuel sur l'autonomisation de la femme arabe et africaine dans les domaines politique et économique.
- Mettre l'accent sur l'importance du suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations des précédentes conférences.

Le Caire, République Arabe d'Egypte

9 février 2015

